

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 7 décembre 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

**Séance du lundi 14 décembre 2020**

**MUSEES – ACQUISITION D'UN JEU DE FLUTES COLLECTION AUGUSTE TOLBECQUE - INSCRIPTION A L'INVENTAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION**

**Titulaires présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

**Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Anne-Sophie GUICHET à Sonia LUSSIEZ, Thibault HEBRARD à Jeanine BARBOTIN, Christine HYPEAU à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marcel MOINARD à Jérôme BALOGÉ, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Nicolas ROBIN à Florent SIMMONET, Agnès RONDEAU à Thierry DEVAUTOUR, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA à Stéphanie ANTIGNY

**Titulaire absente suppléée :**

Noëlle ROUSSEAU par Dimitri SAUVAGE

**Titulaires absents excusés :**

Claude BOISSON, Lucy MOREAU, Jérémie ROBINEAU

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Claire RICHECOEUR

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 DECEMBRE 2020

#### MUSEES – ACQUISITION D'UN JEU DE FLUTES COLLECTION AUGUSTE TOLBECQUE - INSCRIPTION A L'INVENTAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le musée Bernard d'Agesci a acquis un jeu de flûtes de l'ancienne collection Auguste Tolbecque (1830 - 1919), réalisé par le facteur d'orgues Davrainville Fils, vers 1810.

Le musée est attentif à toutes acquisitions en lien avec Auguste Tolbecque. Deux salles lui sont consacrées dans le parcours permanent du Musée Bernard d'Agesci (atelier avec ses instruments et des éléments de son salon). Cette acquisition fait lien avec son site d'habitation (Le Fort Foucault), le luthier et le collectionneur.

C'est un très bel instrument et rare, identifié dans la Collection Auguste Tolbecque par le catalogue de vente de 1922. Ce jeu de flûtes (type serinette) n'est plus en état de fonctionnement. Il est intégré dans une vitrine en acajou.

Instrument relativement simple composé d'un cylindre en bois comportant des picots en métal. Ceux-ci commandent l'ouverture de clapets qui admettent de l'air dans les tubes d'orgue en étain accordés. L'air arrive par un soufflet en peau actionné par une manivelle qui fait également tourner le cylindre avec la mélodie.

2 rangées de 10 tuyaux soit 20 tuyaux appelés également Touches. 8 airs de musique.

Dimensions : H. 54 / l. 58.5 / Pr. 26.5 cm

Onésime Lamarre, notaire honoraire à Niort (8, rue Thiers), ami d'Auguste Tolbecque est l'arrière-grand-père du vendeur. Il a organisé la vente de la collection Tolbecque en 1922 à Niort. L'instrument a été acquis par Maurice Briguët, grand-père du vendeur, notaire à Bordeaux, à la vente A. Tolbecque en 1922 pour la somme de 94 francs : il portait le numéro 603 dans le catalogue de vente. L'instrument est resté pendant plusieurs décennies à Bordeaux chez les grands-parents du vendeur entouré d'autres instruments de la collection A. Tolbecque, tableaux et documents d'archives.

Le coût d'acquisition est de 4 500 euros (pas de TVA applicable). Le montant est inscrit au budget 2020 des musées.

L'acquisition a reçu l'avis favorable de la commission scientifique d'acquisitions le 23 octobre 2020.

Le Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM) est sollicité pour l'obtention d'une subvention.

Le Conseil d'Agglomération :

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées en Nouvelle-Aquitaine (FRAM) pour cette acquisition,
- Autorise l'inscription de cette acquisition sur l'inventaire des musées d'Agglomération,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les documents afférents à cette acquisition.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Alain CHAUFFIER**

**Vice-Président Délégué**